
Belin-Béliet

Périmètre délimité des abords

Église Saint Pierre de Mons,
Obélisque dit Croix des Pèlerins, Fontaine Saint Clair, Croix de Cimetière
Mons

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Gironde
Janvier 2018



• Contexte historique, site de pèlerinage

Le « site de l'église de Mons et ses abords » est protégé au titre de l'article L341-1 du code de l'environnement. Il réunit au cœur d'une clairière dans la forêt de pins de Belin-Béliet quatre monuments historiques :

- L'église Saint-Pierre de Mons,
- La croix placée dans le cimetière qui l'accompagne,
- Un obélisque dit "Croix des pèlerins", dans la forêt à l'est,
- Une fontaine Saint-Clair, en frange de forêt à l'ouest de l'église,

Le site constitue un lieu de pèlerinage réputé depuis le Moyen-Âge.

• Église Saint-Pierre de Mons

L'église Saint Pierre de Mons est une ancienne église prieurale de style roman du XIe siècle. Elle a été remaniée à la fin du XVe siècle avec l'adjonction notamment de son clocher.

Par sa situation et son clocher massif et crénelé, elle peut être considérée comme une église fortifiée.

Elle est constituée d'une nef, ouverte à l'ouest sur une abside semi-circulaire en cul-de-four, et communiquant par trois arcades en arc brisé avec le bas côté sud. Des fenêtres allant des plein-cintres aux ogives s'ouvrent sur ce dernier. La sacristie (non classée) est dans le prolongement du bas côté. La couverture de l'abside est plus haute que le faîtage de la nef. Sur la dernière travée ouest de la nef s'élève un clocher massif et carré, renforcé de contreforts.

Les murs sont en garluche et en alios.

L'église est entourée par un mur de pierre qui délimite un enclos arrondi au sein duquel prend place le cimetière de Mons.

L'église Saint Pierre de Mons est inscrite en totalité (façades, toitures, décor intérieur) sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, à l'exclusion de la sacristie depuis le 20 juillet 1987.



Vue Sud de l'église Saint-Pierre de Mons et son cimetière



Vue Nord-ouest du clocher de l'église Saint-Pierre de Mons



Cadastre Napoléonien

- **Croix du cimetière**

La croix de cimetière, datant du XIIe siècle, était placée jusqu'en 1815 dans le bourg de Belin. Elle a été déplacée dans le cimetière de Mons lors de l'élargissement de la route royale. Le cimetière de Béliet renferme une croix semblable. Elle se compose d'une colonne scellée au plomb avec un fut polygonal sur un socle quadrangulaire à quatre gradins. Elle s'élève à quatre mètres de hauteur. Sur la croix, se dessinent deux clefs croisées au sud et un crucifix au nord.

La croix de cimetière voisine de l'église Saint Pierre de Mons est inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 28 avril 1987.

- **Fontaine Saint-Clair**

La fontaine Saint Clair, située à une centaine de mètres en frange de forêt à l'ouest de l'église Saint Pierre. Il s'agit d'un petit édifice de pierre à ouverture cintrée, coiffé d'une croix en métal. Réputée pour soigner les maux oculaires, elle est un lieu de pèlerinage, notamment le 1^{er} juin.

La fontaine Saint-Clair est inscrite en totalité sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 9 janvier 1990.

- **Croix des pèlerins**

L'obélisque ou croix des pèlerins, qui date du XVe ou XVIe siècle, se situe au sud est de l'église Saint Pierre. Sa fonction originelle n'est pas connue avec certitude : il est peut-être un amer (repère pour les pèlerins) ou une croix de "sauvetat" (limite de droit d'asile de l'ancien prieuré).

Cet obélisque, en grès ferrugineux et en pierre blanche, s'élève à quatre mètres cinquante de haut sur un socle composé de sept gradins. Il est surmonté d'une croix.

L'obélisque dit "croix des pèlerins" est inscrit en totalité sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 9 janvier 1990.



Croix du cimetière



Fontaine Saint-Clair



Obélisque dit Croix des pèlerins

- **Description des abords du site de Saint-Pierre de Mons**

L'église Saint Pierre de Mons, la croix du cimetière, la fontaine Saint-Clair et la Croix des Pèlerins se trouvent au croisement de la D1010 et de la D110E1.

S'il'environnement est surtout marqué par les boisements, on distingue cependant quelques habitations en bordure sud du site le long de la départementale D110E1.

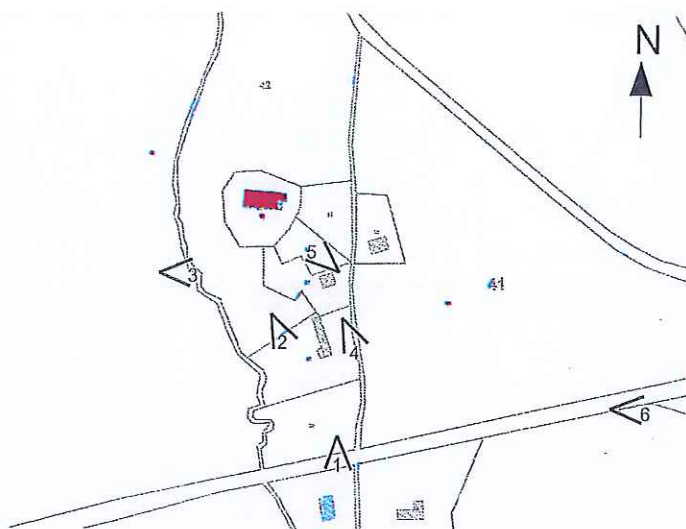
L'accès au site depuis la départementale D110E1 se fait par la route de Mons, à travers la forêt de pin, menant à l'église Saint-Pierre et aux trois bâtiments traditionnels en rez-de-chaussée à proximité au Sud et à l'Est.

Compte tenu du couvert forestier, il n'y a pas de vue des monuments depuis la route.

L'église et le cimetière, entouré d'un mur d'enceinte sont situés dans une clairière bordée d'une forêt de pin au Nord et à l'Ouest. Au Sud et à l'Est la clairière s'étend, permettant des vues sur l'ensemble.

L'église domine le vallon du ruisseau des Mille-Hommes. La fontaine Saint-Clair se trouve à l'Ouest de l'église, à environ cent mètres, dans la forêt de pins, sur l'autre berge de ce ruisseau.

La Croix des Pèlerins se situe dans la forêt de pins à l'Est de l'église, à environ deux cents mètres.



1 – Vue Nord depuis la route de Mons vers la D110E1



2- Vue Nord depuis la clairière vers la route de Mons



3 – Vue Ouest depuis la lisière vers la clairière



4 – Vue Nord depuis la route de Mons



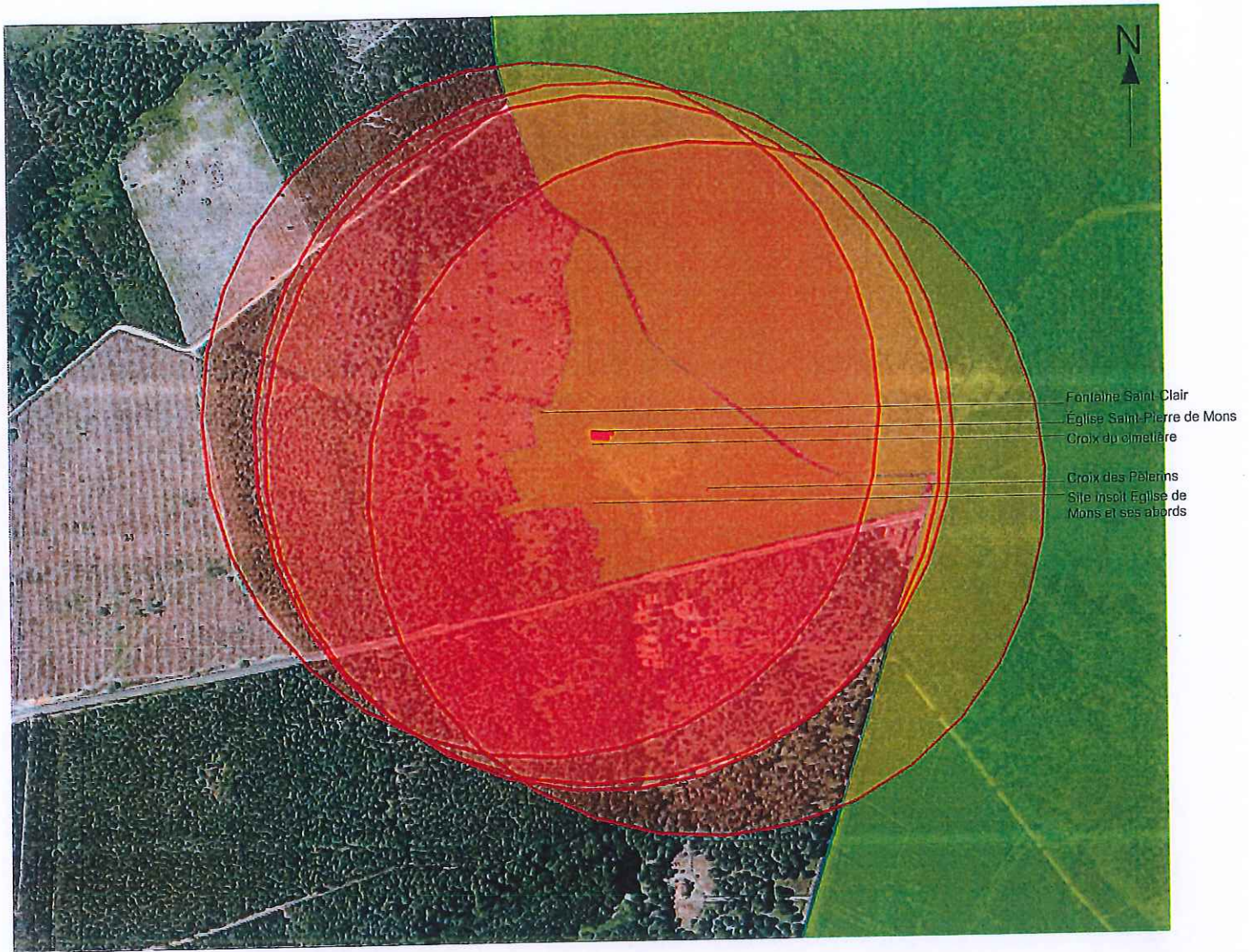
5 – Vue Est depuis le chemin vers l'église



6 – Vue Ouest depuis la D110E1 vers la D1010

4

- **Périmètres de protection actuels**

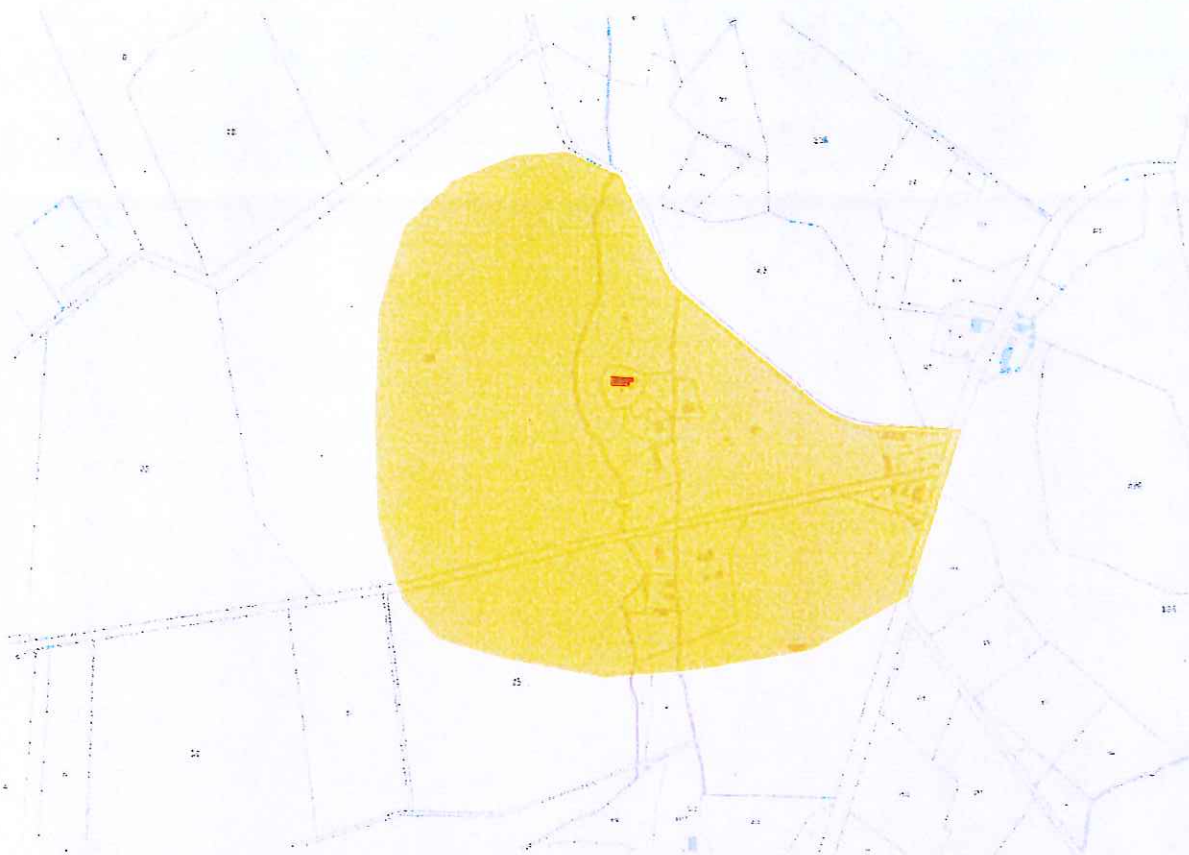


LÉGENDE

- Site Inscrit
- Monument Historique
- Périmètre de protection

Source : Atlas des Patrimoines.

- **Proposition de périmètre délimité des abords**



- **Justification du périmètre délimité des abords**

L'église Saint-Pierre de Mons, son cimetière et sa croix remarquable, l'obélisque dit "Croix des pèlerins" et la modeste fontaine Saint Clair se situent dans une clairière abritant trois maisons traditionnelles, adossée à un écran boisé. Le dialogue harmonieux entre le bâti et le cadre végétal confère au lieu une qualité exceptionnelle, propice à sa vocation de pèlerinage et d'accueil des pèlerins qui se rendent à Compostelle.

Il est proposé que le Périmètre Délimité des Abords se base au nord sur les limites du site inscrit « église de Mons et ses abords », à l'est, au sud et à l'ouest sur des limites issues des périmètres de protection actuels qui englobent les maisons à proximité du site.

Ce périmètre est destiné à préserver les qualités spatiales de la clairière, du paysage forestier et du bâti d'accompagnement en présentation des monuments protégés et à garantir la qualité des constructions traditionnelles à proximité.